## PATRIMOINE VÉGÉTAL DE LA COMMUNE

## MONTREUIL



#### Contexte et niveau de connaissance

Cette fiche s'inscrit dans le cadre de l'Observatoire départemental de la biodiversité urbaine (ODBU), centre de ressources sur le patrimoine naturel du département de Seine-Saint-Denis. Son objectif est de fournir à chaque commune une synthèse des connaissances et des enjeux liés à la flore de son territoire, aussi bien en termes d'espèces que de végétations. Le détail du contenu des différentes parties est présenté dans la notice explicative.

442 espèces sont connues actuellement (après 2000) dans la commune de Montreuil.

Le niveau de connaissance de la flore de la commune peut être qualifié de très bon puisque le taux d'exhaustivité des inventaires est estimé à 78 % (indice de Jackknife).



#### Flore protégée

Aucune espèce protégée n'est connue à ce jour sur la commune de Montreuil.



#### Flore menacée

- espèces menacées en Île-de-France sont connues dans la commune de Montreuil :
- La Véronique à feuilles d'acinos (Veronica acinifolia), considérée comme en danger critique d'extinction a été observée en 2002. C'est l'unique station de cette espèce dans le département.
- L'Agripaume cardiaque (*Leonurus cardiaca*), considérée comme **en danger d'extinction** a été notée en 2011.
- La Renoncule divariquée (*Ranunculus circinatus*), considérée comme **vulnérable** a été observée en 2002.
- autre espèce connue à Montreuil est considérée comme quasi-menacée en Île-de-France : le Chénopode des murs (Chenopodium murale), recensé en 2002.



La Véronique à feuilles d'acinos affectionne les terrains sableux pauvres en nutriments.



L'Agripaume cardiaque développe préférence dans lisières sur terrains sableux bien exposés et relativement riches éléments nutritifs.



Renoncule divariquée se développe de préférence dans des eaux à courant lent et peu profondes.







### Flore déterminante pour la création de ZNIEFF

espèces observées à Montreuil peuvent légitimer la création d'une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Parmi elles, l'Ophrys araignée et la Renoncule en crosse sont déterminantes dans tous les cas (« Z1 ») et peuvent légitimer cette création. Les deux autres, le Torilis noueux et la Véronique à feuilles d'acinos, sont déterminantes sous conditions (« Z3 ») et doivent présenter davantage de critères pour justifier la mise en place d'une ZNIEFF.

Tableau récapitulatif des espèces déterminantes de ZNIEFF

Nom vernaculaire	Nom scientifique	ZNIEFF	Dernière observation
Ophrys araignée	Ophrys aranifera	Z1	2010
Renoncule en crosse	Ranunculus circinatus	Z1	2002
Torilis noueux	Torilis nodosa	Z3	2013
Véronique à feuilles d'acinos	Veronica acinifolia	Z3	2002



Le Torilis noueux a été observé à plusieurs emplacements entre 2003 et 2013 dans la commune. Cette plante est commune en Seine-Saint-Denis et ne présente pas un réel enjeu dans ce département. Elle s'observe notamment dans les gazons urbains, les friches et en bordure de routes ou de voies ferrées.



L'Ophrys araignée est une orchidée liée aux pelouses sèches calcicoles, sur pentes bien exposées. Sa présence est exceptionnelle en Seine-Saint-Denis, où cet habitat est peu représenté. Elle peut également s'observer dans des milieux de substitution, comme des pelouses de parcs.







#### Flore exotique envahissante

Les espèces exotiques envahissantes ont un développement pouvant dans certains cas poser des problèmes. La gestion et le contrôle de ces espèces reposent en premier lieu sur des actions préventives de détection et de surveillance afin de ne pas les disséminer sur de nouveaux sites. Dans certains cas, une intervention peut s'avérer nécessaire si les populations de ces espèces exotiques envahissantes impactent de façon importante des milieux naturels et ce d'autant plus si des enjeux de biodiversité y sont présents (ex: espèces protégées, menacées, déterminantes ZNIEFF).

espèces à caractère envahissant ont été observées à Montreuil.

Tableau des espèces à caractère envahissant classées en fonction de l'intensité de leur expansion.

Espèces	émergentes

Laurier Cerise (Prunus laurocerasus)

#### Espèces avérées

Ailanthe du Japon (Ailanthus altissima)

Renouée du Japon (Reynoutria japonica)

Robinier faux-acacia (Robinia pseudoacacia)

Solidage du Canada (Solidago canadensis)

Solidage glabre (Solidago gigantea)



L'Ailanthe du Japon colonise la plupart du temps les friches, bermes de routes, boisements dégradés et fourrés nitrophiles. Cependant, il peut parfois coloniser des habitats semi-naturels ce qui peut s'avérer problématique.



Le Laurier Cerise recherche les endroits ombragés et les sols riches en éléments nutritifs. C'est espèce en expansion, disséminée par les oiseaux, qui consomment les graines.

# Flore non revue

A cause de la pression croissante des activités anthropiques pesant sur les milieux naturels, les espèces signalées comme non revues sont pour la plupart probablement disparues de la commune, notamment si leur observation est très ancienne ou si elles sont éteintes, menacées ou quasi-menacées en Île-de-France. Cependant, quelques redécouvertes ne peuvent être exclues à la faveur de nouvelles prospections naturalistes.

seule espèce n'a pas été revue à Montreuil après 2000, à notre connaissance. Il s'agit de la Lentille d'eau sans racines (Wolffia arrhiza), mentionnée en 1836 et considérée comme en danger en Île-de-France. Cette plante aquatique se développe dans les eaux stagnantes relativement riches en éléments nutritifs et peut supporter un assèchement passager de son habitat.



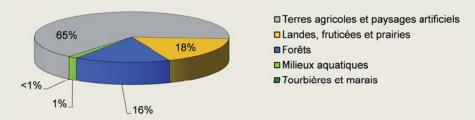




### Grands types de végétations

Les habitats naturels couvrent une surface de 75 hectares, soit environ 8 % de la superficie de la commune. Ils peuvent être regroupés en cinq grands types :

- Les terres agricoles et paysages artificiels sont largement dominants (49 ha). Cette catégorie comprend essentiellement des pelouses de parcs (20 ha), des friches (13 ha), des plantations de feuillus et de Robinier (12 ha). Les autres habitats possèdent de faibles surfaces.
- Les landes, fruticées et prairies (13 ha), sont représentées par des fourrés à prunelliers et à troènes (10 ha) ou à ronces (3 ha).
- Les forêts, qui couvrent 12 ha, correspondent à des boisements dominés par les Chênes et se rattachent aux chênaies-hêtraies sur sols calcaires.
- Les milieux aquatiques sont composés d'eaux riches en éléments nutritifs (1 ha) et de végétations ponctuelles correspondant à des gazons amphibies à Jones (0,08 ha).
- Les tourbières et marais se composent de différentes roselières, dominées par la Baldingère fauxroseau (Phalaris arundinacea), des massettes (Typha spp.) ou le Roseau commun (Phragmites australis).



Répartition des grands types d'habitats naturels cartographiés à Montreuil selon leur surface (en pourcentage).

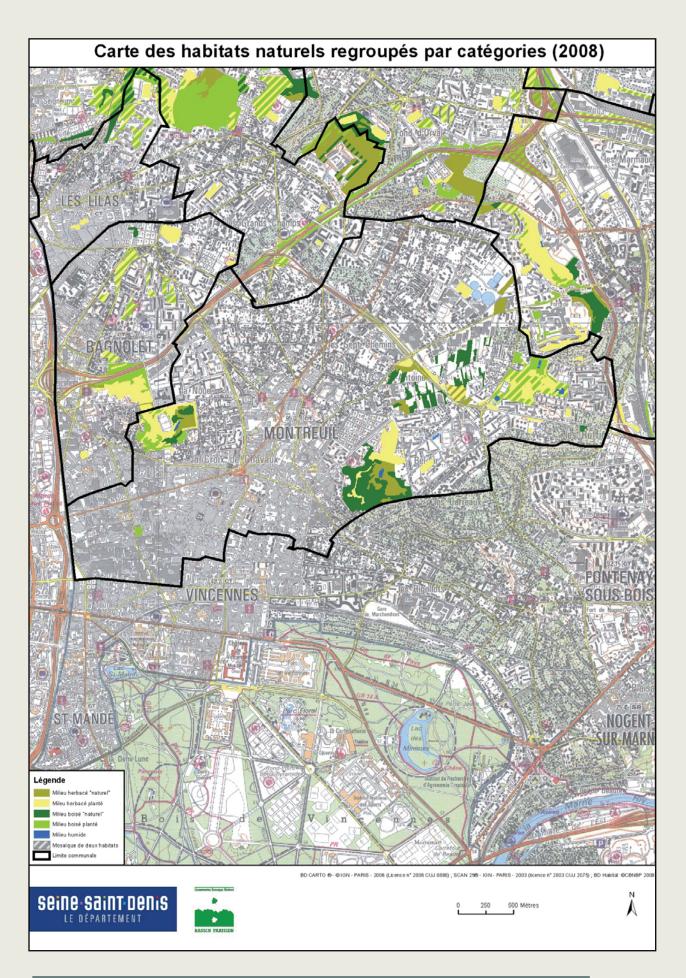


## Végétations patrimoniales

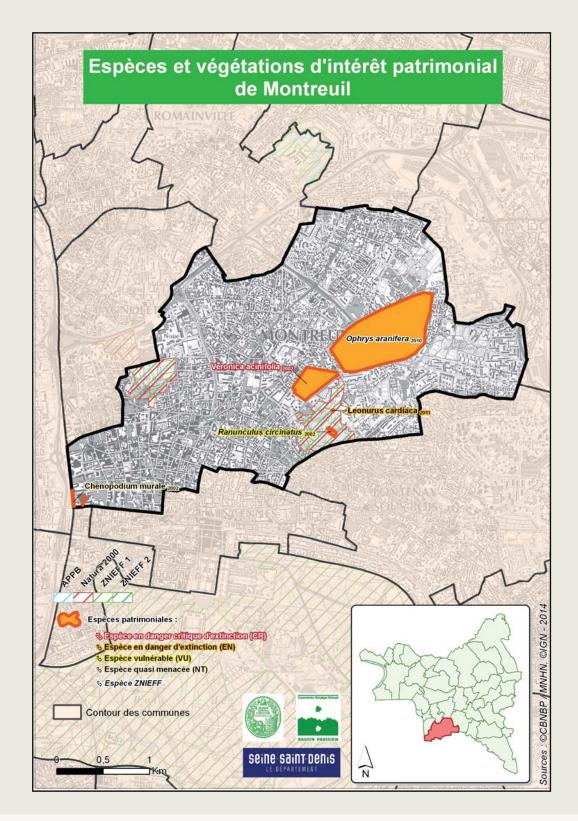
Aucune végétation présentant un intérêt patrimonial n'a été recensée sur la commune de Montreuil.











Pour plus d'informations sur la flore de Montreuil, consulter le site du CBNBP : http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/communeAction.do?action=bilan&cdInsee=93048

Auteurs: N. Cudennec, F. Lehane et F. Perriat Cartographie: J. Monticolo et Conseil départemental de Seine-Saint-Denis Mise en page: H. Bressaud Version: 01/2015.



